



Protection civile
Vaudoise

CCI

Guide pratique pour les cours PCi cantonaux

Documentation N° 7.020.23

Edition du 11.08.2023

Généralités

Bienvenue au Centre cantonal d'instruction (CCI) qui fait partie du Centre de Compétence de la Protection de la Population (CCPP).

Afin de passer un cours dans les meilleures conditions, merci de bien vouloir prendre en compte les quelques remarques et informations décrites dans le présent document.

Table des matières

Généralités.....	I
1 Le CCPP.....	1
1.1 On y trouve notamment.....	1
1.2 L'accès.....	1
1.3 Où les visiteurs doivent-ils parquer ?	2
2 Le CCI	3
2.1 On y trouve notamment.....	3
2.2 Où puis-je parquer lors les cours PCi ?.....	3
2.3 Où puis-je me renseigner ?	4
2.4 Comment accéder au centre cantonal d'instruction?	5
2.5 Où dois-je entrer en service ?	6
2.6 Où puis-je aller aux toilettes ?	6
2.7 Y a-t-il du Wifi au CCPP ?	7
2.8 Où puis-je boire de l'eau ?.....	7
2.9 Où puis-je ranger mes affaires ?	8
2.10 Où est-ce que je touche mon équipement ?	8
2.11 Où sont les salles de classe ?.....	9
2.12 Où puis-je (dois-je) manger ?.....	13
2.13 Où puis-je patienter durant les pauses ?.....	14
2.14 Où puis-je fumer une cigarette ?	15
2.15 Où puis-je laver mes chaussures ?	15
2.16 Où se situe la place d'appel ?	16
2.17 Où puis-je dormir ?	17
3 En cas d'urgence ?.....	18

Edité par :

**Service de la sécurité
civile et militaire**

Division protection civile

Gollion
Case postale 80
1305 Penthaz

<http://www.protectioncivile-vd.ch>

Entrée en vigueur

1^{er} janvier 2020

Tableau des révisions

date	chap.	page	révision

1 Le CCPP

Le Centre de compétence de la Protection de la Population (CCPP) accueille la direction et les bureaux du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM); il a également la fonction de **Centre Cantonal d'Instruction (CCI)** pour la protection civile (PCi).

Le bâtiment mis en service en 1980 et agrandi en 1991, dispose d'installations modernes permettant l'organisation de conférences, séminaires et cours.

1.1 On y trouve notamment

2 auditorios de 100 places chacun (sans tables 120 places)
5 salles de classe de 12 places chacune
1 restaurant "Le Casque d'Or" 180 places
8 chambres (7 chambres à 4 lits et 1 chambre à 2 lits)
1 parking

1.2 L'accès

L'accès est indiqué par des panneaux de signalisation depuis la sortie de l'autoroute A1 Cossonay ainsi que depuis le village de Gollion

Coordonnées suisses : 2'530'100 / 1'161'125

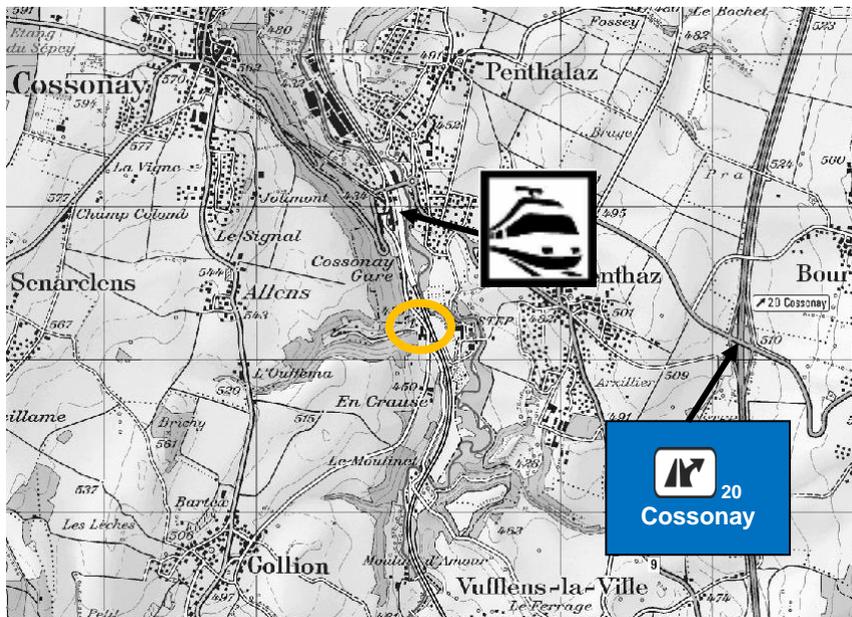
Coordonnées internationales : latitude 46°36'51,7 / longitude 6°32'34,8

Adresse GPS : Gollion, En Crausaz 11

En voiture depuis la sortie d'autoroute, suivez la direction de Cossonay jusqu'au rond-point avant la montée sur Cossonay (Coop, restaurant Jura-Simplon). Partez au sud (direction lac Léman), passez au milieu des Grands Moulins de Cossonay et à la sortie de la zone industrielle, vous trouverez le CCPP sur votre droite.

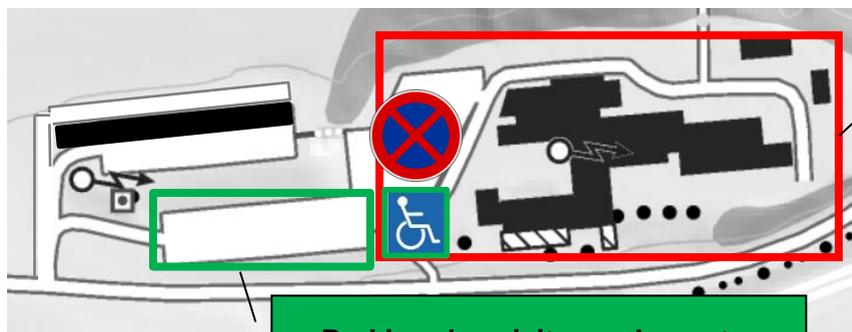
En voiture depuis Gollion, descendez en direction de Penthalaz, le CCPP se trouve après le lieu-dit En Crausaz (zone 50 km/h) sur votre gauche.

Depuis la gare, traversez les Moulins et continuez le long de la route en direction de Gollion. Comptez 10 minutes à pied au maximum.



1.3 Où les visiteurs doivent-ils parquer ?

Parking des véhicules de service



Parking des visiteurs du centre

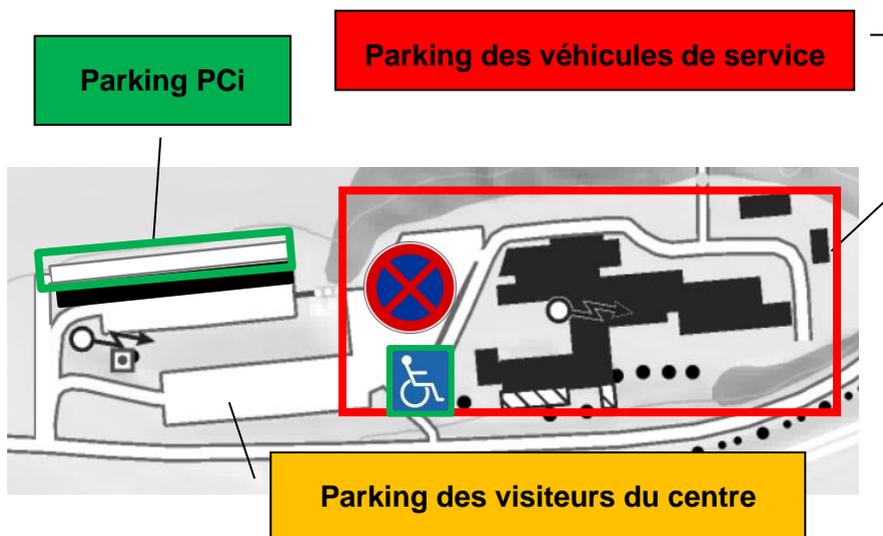
2 Le CCI

La Protection civile vaudoise dispose d'un centre cantonal d'instruction comprenant

2.1 On y trouve notamment

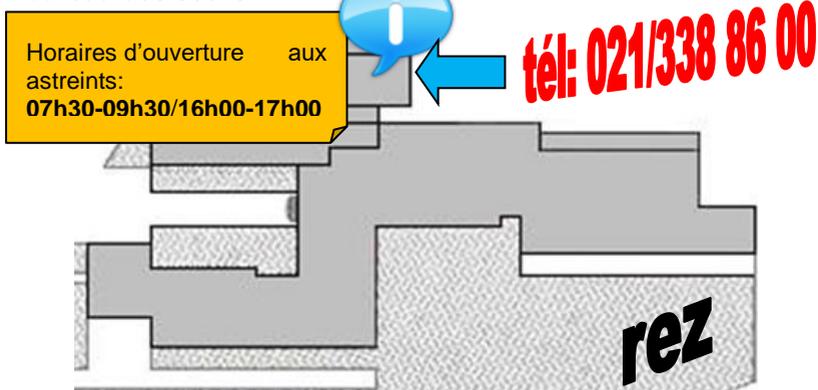
- 3 salles de classes PCi
- 1 construction pour l'assistance avec un poste de commandement
- 1 centre sanitaire protégé
- 1 piste d'exercice

2.2 Où puis-je parquer lors les cours PCi ?



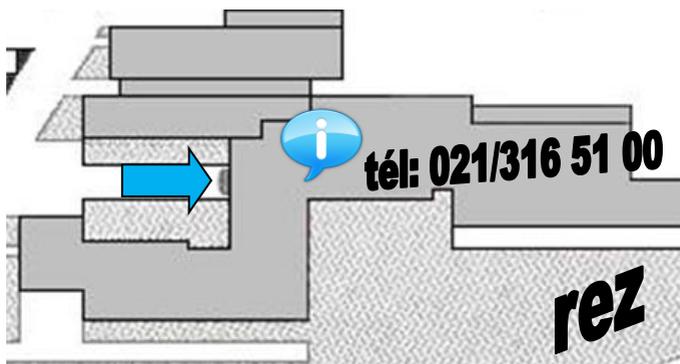
2.3 Où puis-je me renseigner ?

Les renseignements concernant les cours PCi peuvent s'obtenir au **bureau des cours**.



Les renseignements concernant le CCPP peuvent s'obtenir à la **réception** du centre. De même, les problèmes éventuels peuvent y être signalés (dégâts à un véhicule ou à l'infrastructure)

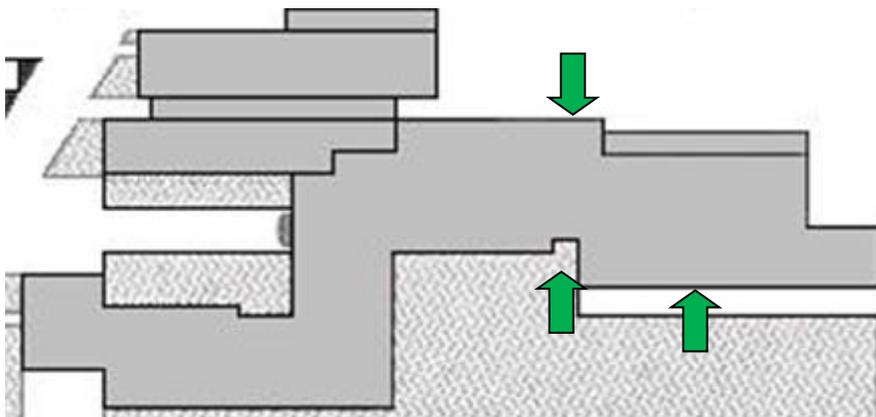
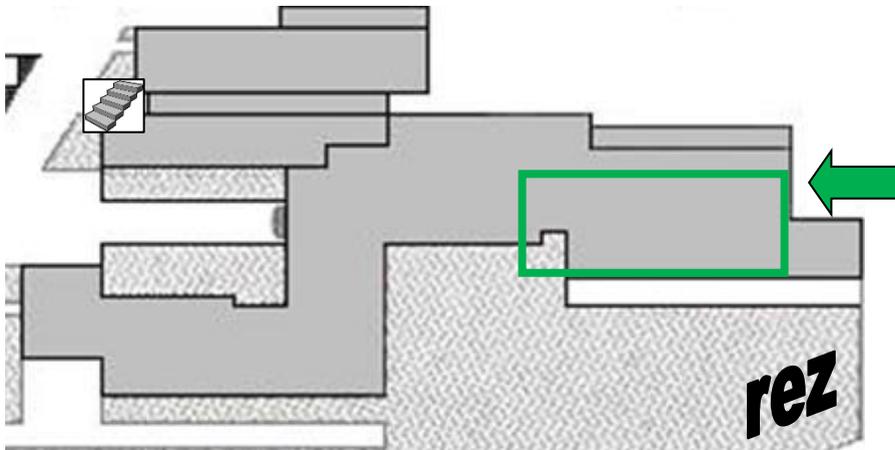
Attention: la réception ne peut pas vous renseigner concernant les cours PCi !



De plus, le centre dispose en de nombreux endroits d'écrans qui diffusent des informations utiles (horaires de trains, météo, menus, etc) ainsi que des spots d'actualité et des images du SSCM.

2.4 Comment accéder au centre cantonal d'instruction?

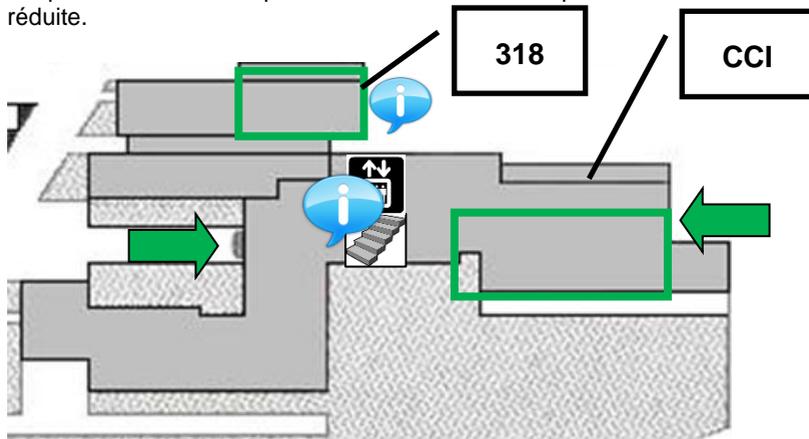
Le centre cantonal d'instruction se situe au rez, au Nord du bâtiment. L'accès principal se fait depuis la porte au Nord. D'autres accès aux salles de cours sont disponibles. Vous apprendrez à les connaître une fois sur place.



2.5 Où dois-je entrer en service ?

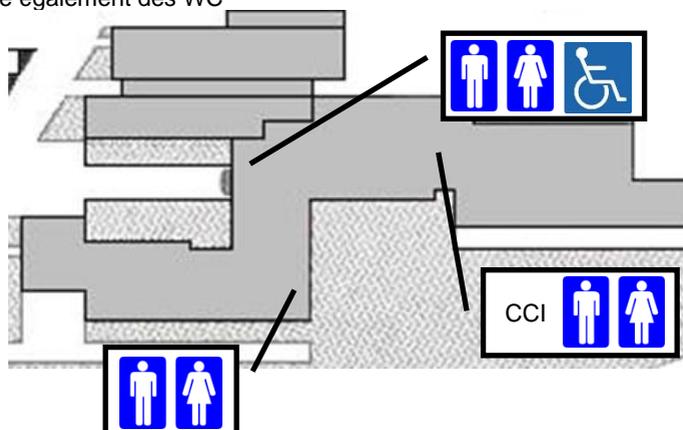
La salle d'entrée en service est indiquée vers la réception. En général, il s'agit d'une salle du CCI ou de la salle 318.

Pour la 318, prenez l'escalier et monter jusqu'en haut ! L'ascenseur est uniquement réservé au personnel du centre et aux personnes à mobilité réduite.



2.6 Où puis-je aller aux toilettes ?

Des WC sont disponibles uniquement au rez, en face de l'ascenseur ainsi que derrière la porte en verre de la partie Est du bâtiment. Le CCI dispose également des WC.



2.7 Y a-t-il du Wifi au CCPP ?



Oui ! Tout le centre est équipé de bornes wifi ouvertes.

Veuillez sélectionner le wifi « VD-public ». Vous inscrire en suivant la procédure. La connexion est valable toute la durée de votre cours.



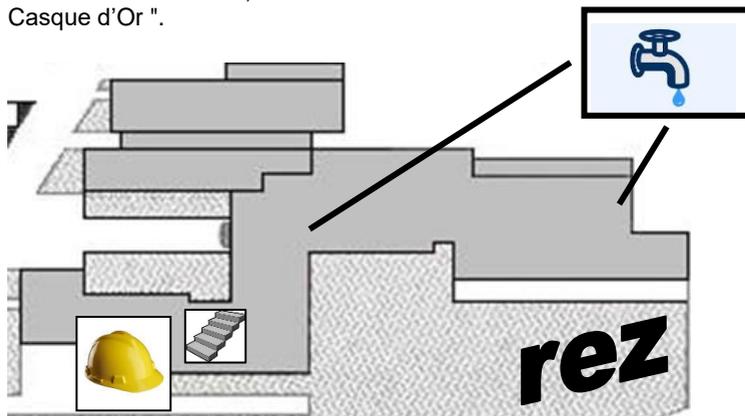
Merci par contre, de ne pas geeker durant les cours !

2.8 Où puis-je boire de l'eau ?

Une fontaine à eau est disponible à l'entrée du CCI et en face de la réception.

Les pauses sont organisées durant tout le cours.

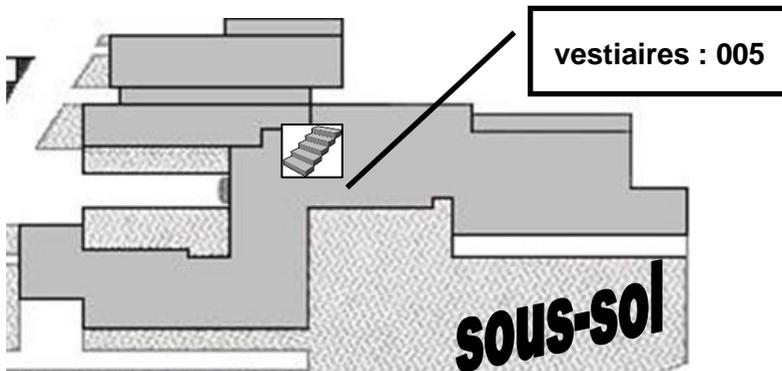
Des boissons sucrées, du café et du thé sont en vente au restaurant "le Casque d'Or".



2.9 Où puis-je ranger mes affaires ?

Un vestiaire pour les astreints PCi est disponible au sous-sol du bâtiment. Il s'agit du local 005. Une clé vous est remise à l'équipement.

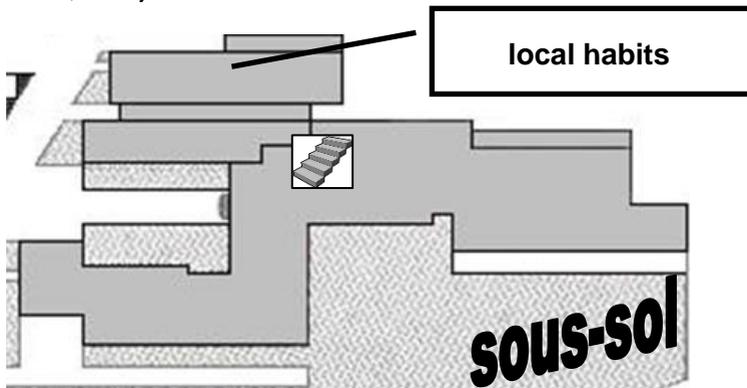
Pour y accéder, descendez les escaliers en face de la réception, passez la porte en verre et dirigez-vous dans le couloir à gauche.



2.10 Où est-ce que je touche mon équipement ?

Si vous venez pour une EFB, vous devez d'abord vous faire prendre les mesures par le personnel de l'AMiL (logistique de Morges). La salle est indiquée dans le programme du cours.

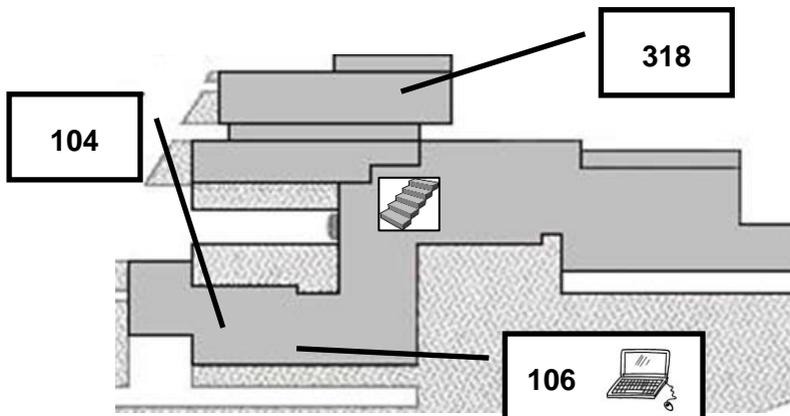
Vous touchez votre équipement PCi de travail au local des habits du CCPP, situé juste à côté des vestiaires.



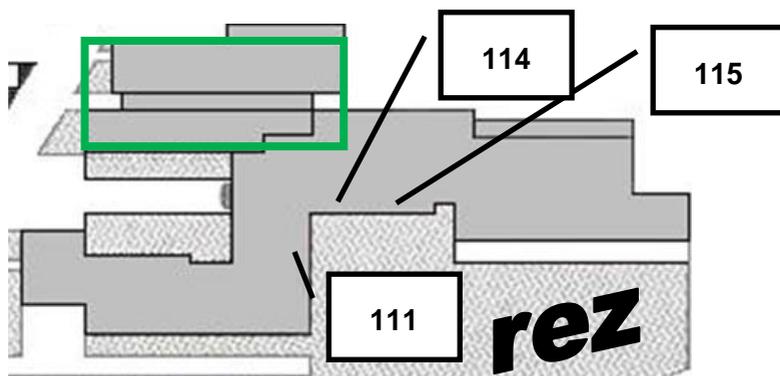
2.11 Où sont les salles de classe ?

Le centre dispose de deux **salles de théorie générale** (grande capacité): la **318** au 2ème étage (en haut des escaliers) et la **104** au rez, et une salle informatique: **106** au rez.

Les entrées en service peuvent avoir lieu à la 318. Un panneau d'information disposé en face de la réception vous indique la salle.

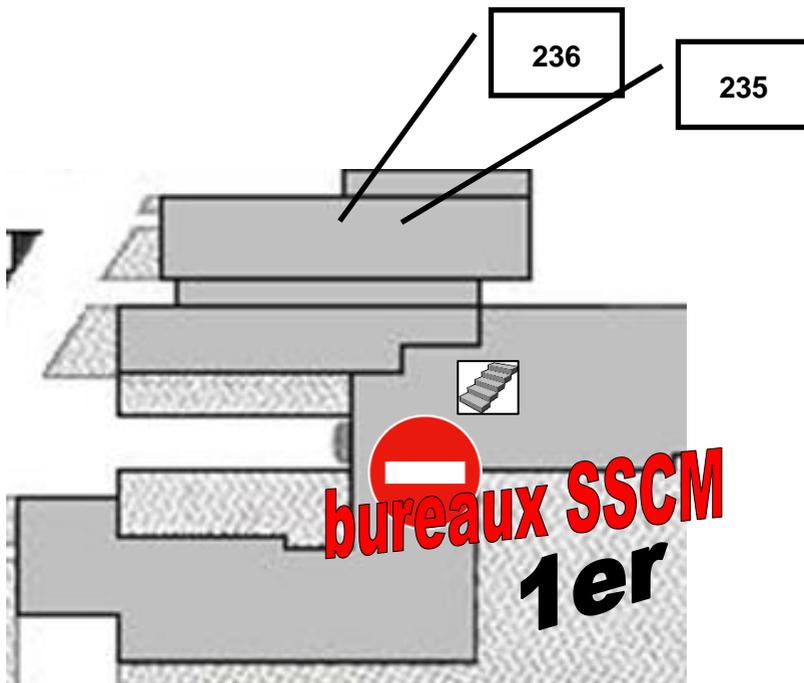


Le centre dispose également de salles de théorie pour une classe (env 12 personnes au **REZ**):



L'ensemble des membres de la **division protection civile** a ses bureaux dans l'aile ouest du centre, au rez.

D'autres salles de classe (env 12 personnes) se situent au **1er étage**:

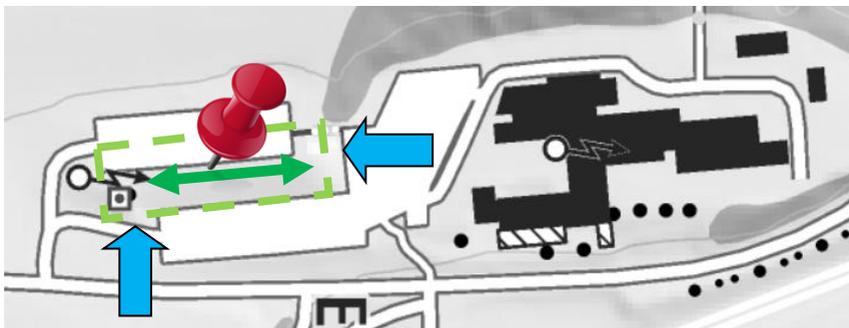


Attention: le SSCM occupe l'aile Est du 1er étage. Il est strictement interdit de s'y rendre sans être accompagné.

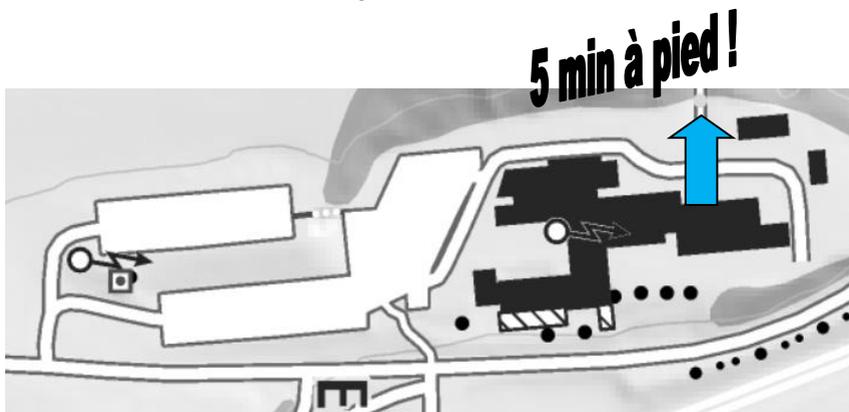
De même, les bureaux de la division stratégique se situent en face des salles de classes au 1er étage. Merci de ne pas déranger les gens qui y travaillent.

Une salle de théorie est installée dans le centre sanitaire protégé (**CSP**). Elle est utilisée lors de certains cours logistiques ou assistance. Cette salle fait également office de réfectoire lorsqu'il y a une école de cuisine.

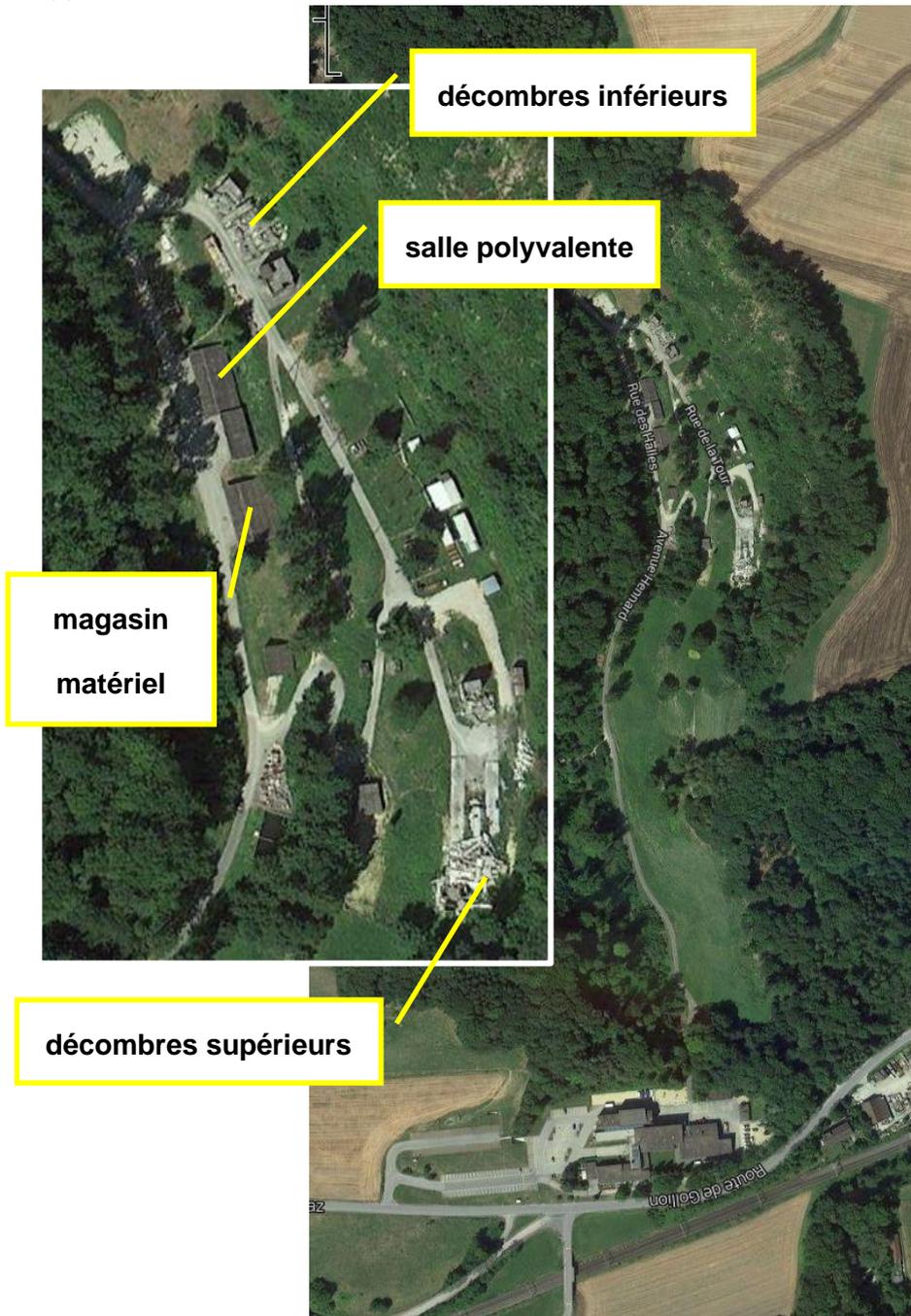
L'entrée se fait soit: directement par le parc visiteur ou soit par le parc du personnel en traversant le CSP.



Enfin, la **piste d'exercice** permet toute sorte d'instructions et d'exercices pour l'ensemble des membres de la PCi.



On y trouve une salle de théorie, un magasin matériel et des zones de décombres.

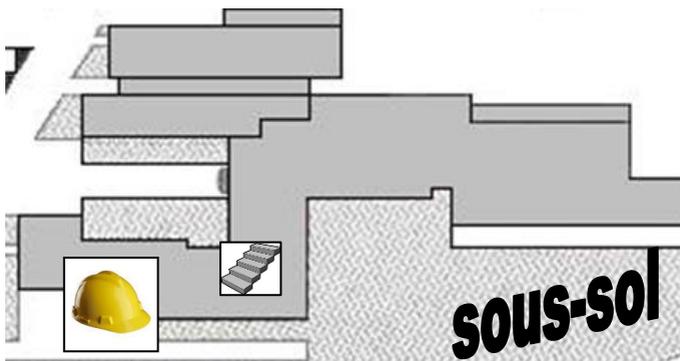


2.12 Où puis-je (dois-je) manger ?

Lors des cours PCi, les repas se prennent au restaurant **le Casque d'or**. Celui-ci se situe au sous-sol du centre.

Il est formellement interdit d'aller manger de manière privée dans un restaurant de la région ou d'aller faire ses achats au centre commercial.

Les repas sont pris **dès 1145**, en fonction des horaires des cours et de l'avance des travaux.



Les astreints PCi mangent au **self-service** (plateau, services et gobelets à disposition).

Des **tables réservées** sont indiquées par classe.

De l'**eau** est à disposition à la fontaine.

Les autres boissons peuvent être achetées au self-service (bouteilles en PET moins chères !).

Merci d'indiquer lors de l'entrée en service les **régimes spéciaux** (sans porc, sans poisson, végétarien, allergies, etc).

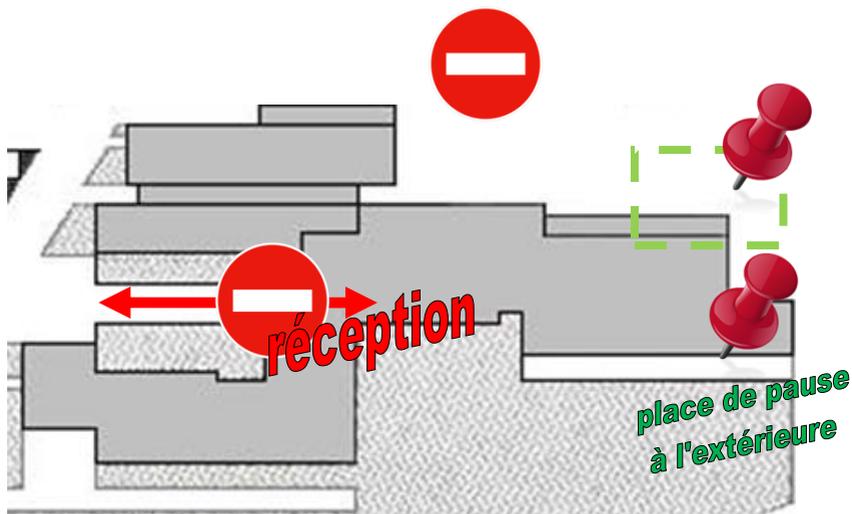
Merci de **débarrasser vos plateaux** sur les chariots à la sortie du restaurant.

Attention : le restaurant étant ouvert au public, merci de bien vouloir respecter les règles de **savoir-vivre** élémentaires, de vous **comporter** et de vous **tenir** d'une manière correcte et de **porter l'uniforme** de manière irréprochable.

2.13 Où puis-je patienter durant les pauses ?

À l'**intérieur**, une salle vous est mise à disposition dans la construction au sous-sol.

À l'**extérieur**, vous trouvez une place spécialement aménagée avec des tables et des bancs.



Attention: il est **strictement interdit** d'attendre la fin de la pause ou d'effectuer des appels téléphoniques devant l'**entrée principale**, vers la **réception**, devant des **bureaux** ou sur la **terrasse** du restaurant.

2.14 Où puis-je fumer une cigarette ?

Le CCPP est un bâtiment entièrement non-fumeur !

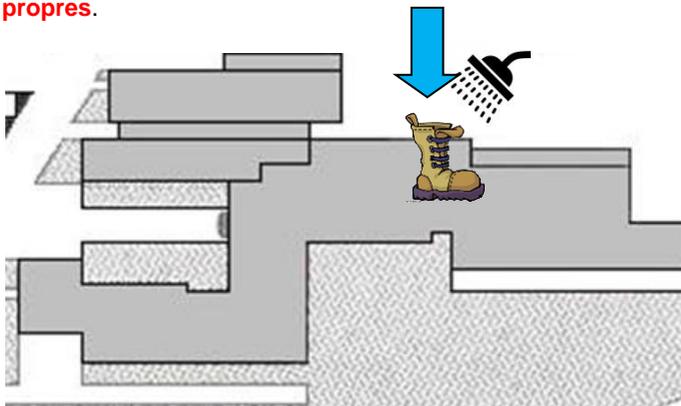
Il est autorisé de fumer à l'extérieur où des cendriers sont à disposition.



2.15 Où puis-je laver mes chaussures ?

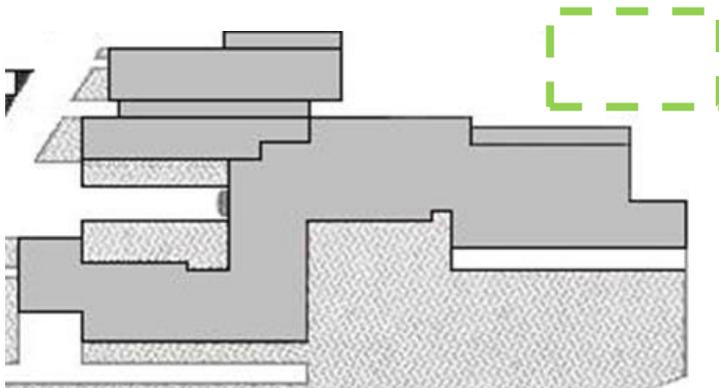
Vous trouvez des jets et des brosses dans le sas d'entrée à l'arrière du bâtiment.

Merci de rentrer dans le bâtiment seulement avec des **chaussures propres**.

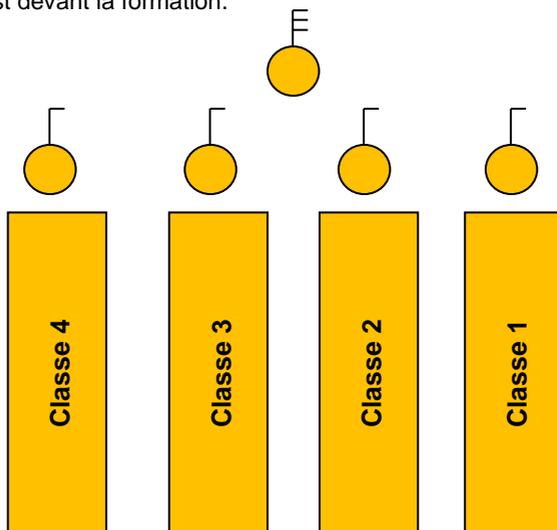


2.16 Où se situe la place d'appel ?

La place d'appel est à l'arrière du bâtiment. Matin (08h05 en tenue) et soir (16h45 en civil) vous vous y retrouvez pour commencer et terminer la journée de travail.



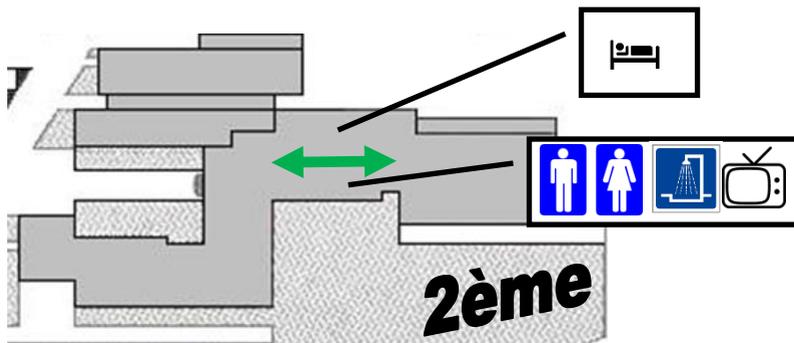
L'appel se fait par classe généralement en colonne par 2. Le chef ou le serre-file est devant la formation.



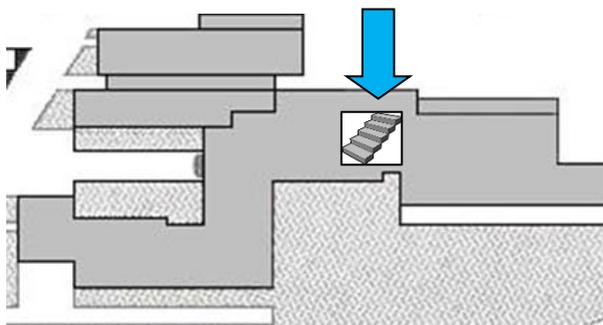
2.17 Où puis-je dormir ?

Le centre dispose de 30 places pour dormir avec douche, WC et salon TV. L'annonce doit être faite lors de l'entrée en service ou lors de l'inscription au cours. Celui qui dort au CCPP a droit au petit-déjeuner (dès 07h00) et au souper (18h00) au restaurant le Casque d'or.

Les clés des chambres sont touchées personnellement et contre signature au bureau des cours le premier jour après la mise en congé. Le dernier jour, les draps sont déposés dans le bac prévu à cet effet dans le couloir et la clé rendue au bureau des cours.



L'accès aux chambres s'effectue par l'entrée à l'arrière du bâtiment (le soir avec votre clé de chambre).



Attention: il est strictement interdit de faire entrer des personnes extérieures dans le CCPP. De même, la consommation d'alcool y est prohibée.

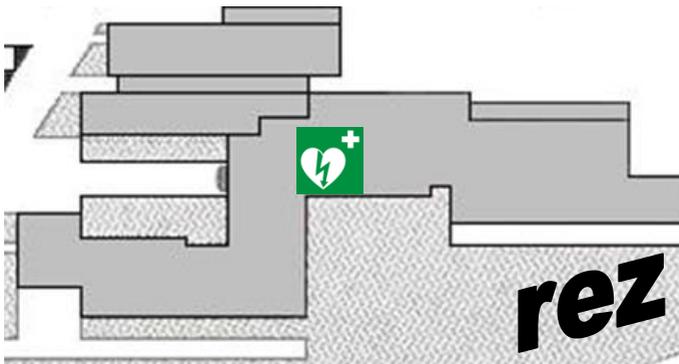
Tout abus sera puni.

3 En cas d'urgence ?

Le centre dispose d'une infirmerie au sous-sol pour les cas bénins. Nous sommes également équipés de défibrillateurs.

Pour les cas de peu de gravité ou nécessitant une ambulance, vous trouverez **de l'aide** en vous adressant à votre instructeur.

Le **défibrillateur** se trouve à côté de la **réception**



Un deuxième défibrillateur se trouve sur la piste d'exercice, dans la **salle polyvalente**.



Une instruction aux premiers secours est dispensée durant l'EFB.